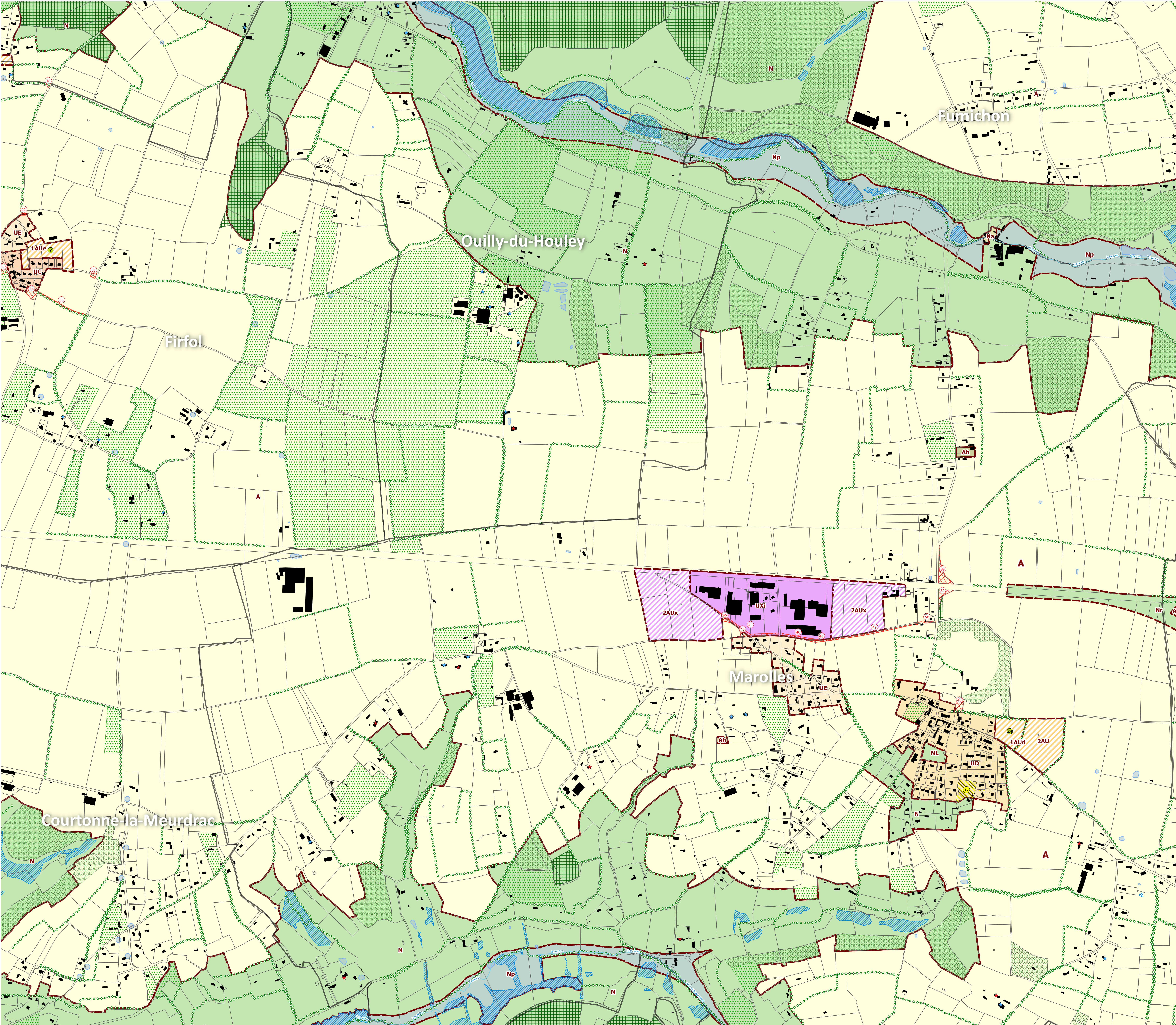




Zonage

- UA Limite de secteur et nom associé
- Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UA, UA_r)
- Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UB, UB_h)
- Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UC)
- Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UD)
- Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UE)
- Zone urbanisée à vocation économique (UX, UX_c, UX_i)
- Zone correspondant au parc zoologique (Uzoo)
- Zone à urbaniser à vocation résidentielle (1AUB, 1AUC, 1AUD, 1AUE, 2AU)
- Zone à urbaniser à vocation économique (1AUX, 2AUX)
- Zone agricole (A, AL, AL_i)
- Secteur de Hameau (Aa, Ah, Na, Nh)
- Zone naturelle (N, NL, Nr, Nm)
- Zone naturelle protégée (Np)

Environnement et paysage

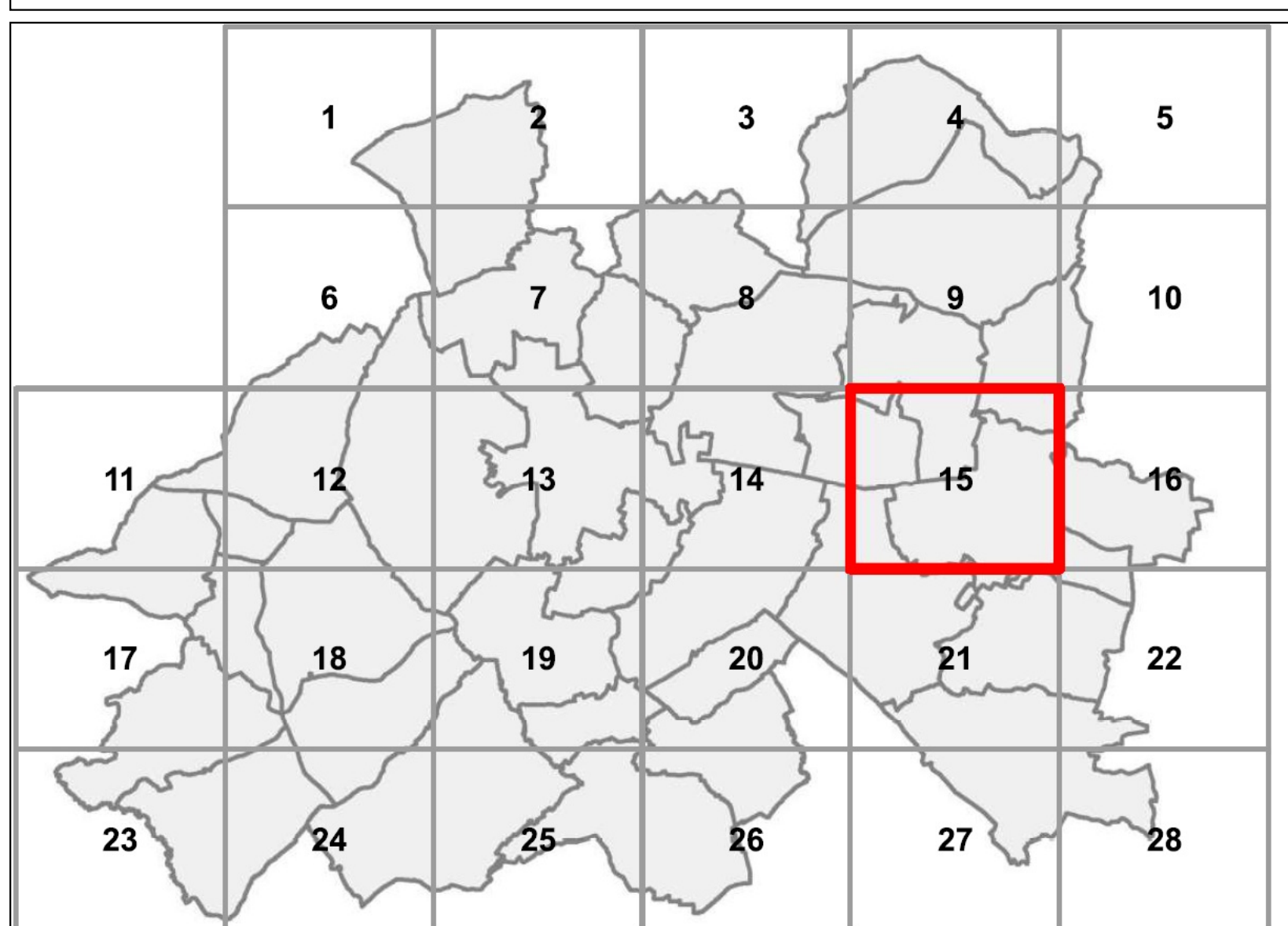
- 1/ Eléments identifiés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Arbre remarquable
 - Bâtiment remarquable
 - Secteur de bâti cohérent
 - Alignement d'arbres, haie
 - Verger
 - Boisement à maintenir
 - Mare, étang ou lac
 - Zone humide fiable ou très fiable identifiée par la DREAL
 - Zone humide identifiée après étude de terrain
- 2/ Espace Boisé Classé identifié au titre de l'article L.113-1 du Code de l'urbanisme
- Espace boisé classé
 - Espace boisé classé (Alignement d'arbres, haie)

Prescriptions particulières

- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Locaux commerciaux en changement de destination restreint
- Locaux commerciaux sans changement de destination
- Secteur de mixité sociale
- Emplacement réservé et numéro d'ordre
- Potentiel foncier faisant l'objet d'une OAP densité
- Numéro d'ordre de l'OAP aménagement
- OAP environnementale

Elément de contexte

- Limite des communes



PLUi de LINTERCOM

Lisieux Pays d'Auge Normandie



Découpage en zones

Echelle 1/5 000 e

Révision Allégée N°7 prescrite le 08/12/2022
Modification de Droit Commun N°7 prescrite le 06/06/2023

Approuvées le 03/10/2024

Pièce n°6 - 15

Réalisation : CALN, Planis - 2024
Source : AURH

